

Les grandes réalisations inscrites au Plan directeur ont toutes débuté au cours des derniers dix ans. Elles se rattachent à l'aménagement d'espaces libres, au déplacement de voies ferrées, à la décentralisation des édifices fédéraux, à la création d'une ceinture verte et à l'aménagement du Parc de la Gatineau.

A la fin de 1959, plus de 4,000 acres d'espaces libres s'étaient ajoutées à la superficie urbaine par l'acquisition de terrains en bordure de l'Outaouais et par l'établissement d'emprises exceptionnellement larges pour l'aménagement de promenades à Ottawa et, dans une moindre mesure, à Hull. L'enlèvement par étapes des voies ferrées dans le centre de la région métropolitaine se continue en collaboration avec le National-Canadien et le Pacifique-Canadien. Le programme, qui doit s'achever en 1965, appelle l'enlèvement de 19 milles de voies et l'élimination de 27 passages à niveau ainsi que l'acquisition et l'aménagement de 449 acres de terrain. De nouvelles gares de marchandises, de messageries et de voyageurs s'implanteront éventuellement à plusieurs milles du centre d'Ottawa. Pour mettre en œuvre la décentralisation des services fédéraux, quatre nouvelles étendues bien éloignées du centre, soit la zone du Chemin de Montréal, Rideau Heights, Pinecrest et Tunney's Pasture, sont réservées pour des édifices neufs. Le Plan prévoit l'établissement autour de la zone urbaine d'une ceinture verte, d'environ deux milles et demi de large et à neuf milles en moyenne du centre, qui comprendra environ 37,000 acres de terrain. A la fin de 1959, on y avait déjà consacré 20 millions de dollars. A la fin de mars 1961, presque tout le terrain appartiendra à la Commission.

L'aménagement du Parc de la Gatineau, région de solitudes qui présente la forme d'un triangle dont le sommet est situé au cœur de Hull et qui s'étend vers le nord-ouest jusqu'à 35 milles à l'intérieur des Laurentides, a marché rondement. A la fin de mars 1961, la Commission aura acquis 60,000 des 75,000 acres destinées au parc. Le parc est maintenant parcouru par une magnifique promenade qui sera graduellement allongée. La Commission a terminé 26 milles de promenades à Ottawa et 15 milles à Hull et dans les environs. Une autre tranche de 40 milles est en projet. La Commission entretient les terrains de 125 édifices fédéraux dans la région de la Capitale nationale et fournit son concours aux réalisations municipales qui rehaussent la région; ainsi, elle a fourni le terrain et assure l'aménagement paysager du Queensway de douze milles en cours de construction à travers Ottawa. Elle conseille aussi en matière d'urbanisme les autres municipalités de la région de la Capitale nationale.

Le Comité consultatif de l'esthétique architecturale se prononce sur la localisation et l'aspect extérieur de tous les édifices fédéraux de la région et le Comité consultatif des questions historiques statue sur le marquage et la conservation des sites historiques.

Les dépenses estimatives consacrées aux travaux de la Commission au cours de l'année devant se terminer le 31 mars 1961 se chiffrent par 17 millions, soit deux millions pour fins d'administration, fonctionnement et entretien, quatre millions pour fins de construction et onze millions pour fins d'acquisition de biens.

Section 3.—La faune et sa conservation

Les éditions précédentes de l'*Annuaire* contiennent des articles spéciaux qui traitent de la faune au Canada: 1951, *La protection des oiseaux migrateurs au Canada*; 1952-1953, *La pêche dans les parcs nationaux*; 1954, *Le caribou des toundras*; 1955, *Les lois sur les oiseaux migrateurs*; 1956, *L'exploitation rationnelle des poissons de sport dans les parcs nationaux du Canada*; 1957-1958, *Le bœuf musqué*. L'édition de 1959 (pp. 622-623) renferme un court article sur l'industrie des fourrures.